



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Secrétariat général

PROCÈS-VERBAL

Conseil de l'Université • CDU-251206

**308^e séance du
CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ
CDU-251206**

Le 6 décembre 2025

de 8 h 30 à 14 h 30

**Salon de la chancelière
Campus de Moncton**

CDU-251206

UNIVERSITÉ DE MONCTON

308^e séance du

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Le 6 décembre 2025

de 8 h 30 à 14 h 30

PRÉSENCES

MEMBRES

Said Allaoui	Étudiant (Edmundston)	Sandrine Poulin	Extérieur des régions
Don Bélanger	Nord-Ouest	Denis Prud'homme	U de M
Darius Bossé	Extérieur du N.-B. (Ottawa)	Recteur et vice- chancelier	
Carole Boucher	Professeure (Shippagan)	Bruno Roy	Sud-Est
Nathalie Brideau	Nord-Est	Luc Vigneault	Professeur (Edmundston)
Diane Carey	Nord-Est		
Benoit Couturier	Nord-Ouest		
François Daigle	Extérieur du N.-B. (Ottawa)	Lynne Castonguay, secrétaire générale (SG)	U de M
Madeleine Dubé	Chancelière	Janice Comeau, coordonnatrice des instances et gouvernance	U de M
Sébastien Dupuis	Sud-Est	Gabriel Cormier, vice- recteur, administration et ressources humaines (VRARH)	U de M
Denise Frenette	Sud-Est		
Daniel Goguen	Extérieur des régions	Mélanie Cwikla, vice- rectrice (VRUMCS)	
Denis Lajoie	Professeur (Moncton)	Sébastien Deschênes, vice-recteur (VRUMCE)	Edmundston
Grégoire Landry	Association des anciens, anciennes et amis (Moncton)	Éric Larocque, chef de cabinet (CC)	Observateur
Jonathan Landry	Extérieur des régions	Gilles Roy, vice-recteur, enseignement et recherche (VRER)	U de M
Mathieu Landry	Étudiant (Shippagan)		
Mathieu Lemieux	Association des anciens, anciennes et amis (Edmundston)	Paul Ward, directeur, Direction des communications	U de M
Denis Mallet	Nord-Est		
Isabelle Paulin	Nord-Est		
Emma R. Philippe	Étudiante (Moncton)		

Personnes excusées : Mike Bannister, Mireille Vautour et Terry Richardson

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE	4
1.1. Bienvenue – nouveau membre et nouvel invité.....	4
2. MINUTE DE RECUEILLEMENT	4
3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	4
4. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	4
5. CORRESPONDANCE	4
6. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT (OJC).....	5
6.1 OJC Procès-verbal CEX-251103	5
6.2 OJC Rapport des affaires professorales	5
6.3 OJC Rapport du Sous-comité de la planification – Évaluation des programmes	6
7. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	6
8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE CDU-250920.....	6
9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CDU-250920.....	7
9.1 Projet de développement de stratégies et d'outils pour contextualiser l'origine du nom de l'Université de Moncton	7
9.2 Autres	7
10. PRÉSENTATION PORTANT SUR LE CENTRE D'EXCELLENCE EN PÉDAGOGIE (CEP)	8
11. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CEX-251103	9
11.1 Nomination intérimaire de la direction générale de la Formation continue	9
11.2 Autres	9
12. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELLIER	9
13. RAPPORT DU COMITÉ DE FINANCE	11
13.1 Principes directeurs du budget 2026-2027.....	11
13.2 Tarification des logements étudiants 2026-2027.....	12
14. PRÉSENTATION DU RAPPORT PORTANT SUR L'INDICE DE SANTÉ ORGANISATIONNELLE (ISOUM) DE LA POPULATION ÉTUDIANTE - 2025	12
15. RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT	13
15.1 Rééquilibrage du fonds Axium au sein du Fonds de dotation	13
15.2 Nouveau gestionnaire pour la catégorie d'actifs superposition obligatoire pour le Régime de pension pour le personnel de soutien, les techniciens et techniciennes et le personnel administratif ou professionnel de l'Université de Moncton.....	13
16. SUIVI DU CDU-241207 – INDEXATION DU RÉGIME DE PENSION DES PROFESSEURS, PROFESSEURES ET BIBLIOTHÉCAIRES	14
17. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE.....	14
17.1 Nomination au Conseil de l'Université – Membre de l'extérieur du N.-B. résidant en Atlantique	14
17.2 Nomination au Comité de finance	14
17.3 Crédit d'un groupe de travail du CDU relatif au recrutement étudiant	15
17.4 Révision de divers articles des Statuts et règlements.....	15
17.4.1 Articles 17 et 18 portant sur la composition du Comité exécutif ainsi que la vice-présidence du CDU	15
17.4.2 Article 22 portant sur la composition du Comité de finance	15
17.4.3 Article 96 portant sur la durée du mandat des membres du Comité d'appel pour cause disciplinaire secondaire.....	15
17.5 Processus d'évaluation annuelle du recteur et vice-chancelier – modification de la période couverte par l'exercice	16
18. ÉTAT D'AVANCEMENT DU PLAN D'ACTION CLIMATIQUE.....	16
19. SUIVI DES RÉUNIONS DU SÉNAT ACADEMIQUE.....	16
20. AFFAIRES NOUVELLES.....	16
21. PROCHAINE RÉUNION	17
22. CLÔTURE	17

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	Page
DOCUMENTS	18
DOCUMENT A : Ordre du jour adopté	
DOCUMENT B : Lettre de la Commission de services régionaux Nord-Ouest et lettre de la Commission de services régionaux Péninsule acadienne	
DOCUMENT C : Rapport des affaires professorales	
DOCUMENT D : Rapport du Sous-comité de la planification	
DOCUMENT E : Proposition d'une ligne du temps pour contextualiser le nom de l'Université de Moncton	
DOCUMENT F : Rapport du recteur et vice-chancelier	
DOCUMENT G : Principes directeurs du budget 2026-2027	
DOCUMENT H : Tarification des logements étudiants 2026-2027	
DOCUMENT I : Résumé de la réunion CPL-251118	
DOCUMENT J : Rééquilibrage du Fonds de dotation	
DOCUMENT K : Modifications aux avenants 42 et 43 du Régime de pension des professeurs, professeures et bibliothécaires	
DOCUMENT L : Attribution et composition du Conseil de l'Université	
DOCUMENT M : Attribution et composition du Comité de finance	
DOCUMENT N : Résumé des articles 17 et 18 des Statuts et règlements	
DOCUMENT O : Révision de l'article 22 des Statuts et règlements	
DOCUMENT P : Révision de l'article 96 des Statuts et règlements	
DOCUMENT Q : Processus d'évaluation du renbement du recteur et vice-chancelier	
DOCUMENT R : État d'avancement du Plan d'action climatique	

Nota bene :

- 1) Ce procès-verbal a été élaboré en utilisant l'intelligence artificielle (IA), notamment Co-Pilot (projet pilote de l'Université)
- 2) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.
- 3) Les procès-verbaux et les annexes du Conseil de l'Université peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <https://www.umoncton.ca/gouvernance/cgv-proces-verbaux>.
- 4) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion.

1. OUVERTURE

8 h 30 : Le président du Conseil de l'Université souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et déclare la réunion ouverte.

Trois personnes sont excusées de la réunion, soit Mike Bannister, Mireille Vautour et Terry Richardson.

Janice Comeau et Paul Ward sont nommés scrutateurs.

1.1. Bienvenue – nouveau membre et nouvel invité

Le président souhaite la bienvenue à un nouveau membre, M. Grégoire Landry, président de l'alUMni. Il souhaite également la bienvenue à Eric Larocque, chef de cabinet, qui siégera dorénavant à titre d'invité permanent sans voix délibérative.

2. MINUTE DE RECUEILLEMENT

Serge Jolicoeur est décédé le 11 novembre dernier. Professeur à la retraite en histoire et géographie, il a consacré plus de trente années à l'enseignement à l'Université de Moncton.

Aujourd'hui, le 6 décembre 2025, les trois campus de l'Université de Moncton ont mis en berne leurs drapeaux afin de souligner la **Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes**. Ainsi, nous honorons la mémoire des 14 jeunes femmes qui ont perdu la vie dans le féminicide commis à la Polytechnique de Montréal en 1989, il y a 36 ans. Ayons une pensée spéciale pour ces jeunes femmes et toutes celles qui sont décédées en raison de la violence faite aux femmes.

3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation. Un avis de convocation a été envoyé le 28 novembre 2025 avec l'accès au projet d'ordre du jour et aux documents de la réunion sur le portail numérique. Cette réunion est convoquée par le président du Conseil de l'Université, Denis Mallet.

Tout est conforme aux procédures prévues au paragraphe 17(1) des *Statuts et règlements*.

4. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

La secrétaire générale confirme que tout est en règle quant au droit de présence.

5. CORRESPONDANCE

Voir le Document B

Deux correspondances ont été reçues, dont l'une de la Commission des services régionaux de la Péninsule acadienne et l'autre de la Commission de services régionaux Nord-Ouest (CSRNO). Elles sont datées du 24 novembre et du 1^{er} décembre respectivement. Ces deux commissions demandent à l'Université de Moncton de rendre accessibles les deux dernières années des programmes de baccalauréat en éducation et de baccalauréat en administration des affaires au campus de Shippagan et au campus d'Edmundston.

Les correspondances seront traitées au point 12 de l'ordre du jour.

6. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT (OJC)

R : 01-CDU-251206

François Daigle, appuyé par Emma R. Philippe, propose :

« Que le Conseil de l'Université reçoive les dossiers compris dans l'ordre du jour de consentement tels qu'ils ont été présentés. »

ADOPTÉE

6.1 OJC Procès-verbal CEX-251103

Le procès-verbal de la réunion du Comité exécutif du 3 novembre 2025 est reçu aux fins de discussion.

6.2 OJC Rapport des affaires professorales

Voir le Document C

NOMINATIONS (faites par le VRER et le VRARH, pour information au CDU)

En vertu de la *Politique de gestion des ressources humaines* adoptée par le Conseil de l'Université, anciennement le Conseil des gouverneurs (CGV-010922), et modifiée aux réunions CGV-030426 et CGV-121201, et compte tenu des objectifs de cette politique, voici les nominations faites par le VRER et le VRARH, et ce, conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université de Moncton.

Nom	Faculté/Dép./Secteur	Mandat	Durée	Dates	
				Début	Fin
DIRECTION DE DÉPARTEMENT/ÉCOLE					
Donatien AVELÉ	FADMN / Département de comptabilité	Nouveau	3 ans	1 ^{er} juillet 2025	30 juin 2028
Christophe TRAISNEL	FASS / École des hautes études publiques	Reconduction	3 ans	1 ^{er} juillet 2025	30 juin 2028
Simon LAMARRE	FSCI / Département de biologie	Nouveau	3 ans	1 ^{er} juillet 2025	30 juin 2028
Michel JOHNSON	FSSSC / École de kinésiologie et de loisir	Nouveau	3 ans	1 ^{er} juillet 2025	30 juin 2028
Caroline GIBBONS	FSSSC / École de science infirmière	Nouveau	1 an	1 ^{er} juillet 2025	30 juin 2026
Benoit LANDRY	FING / Département de génie mécanique	Nouveau	3 ans	1 ^{er} juillet 2025	30 juin 2028
DIRECTION ADJOINTE					
Nabil NAHAS	FADMN / Département d'administration	Nouveau	2 ans	1 ^{er} juillet 2025	30 juin 2027
Jean-Pierre BOOTO EKIONEÀ	FADMN / Département de comptabilité	Reconduction	1 an	1 ^{er} juillet 2025	30 juin 2026
Arnaud SCAILLEREZ	FASS / École des hautes études publiques	Nouveau	2 ans	1 ^{er} juillet 2025	30 juin 2027
Majella SIMARD	FASS / Département d'histoire et de géographie, secteur géographie	Nouveau	2 ans	1 ^{er} juillet 2025	30 juin 2027
Luc MARTIN	FSCI / Département de biologie	Nouveau	2 ans	1 ^{er} juillet 2025	30 juin 2027

Nom	Faculté/Dép./Secteur	Mandat	Durée	Dates	
				Début	Fin
RESPONSABLE DU SECTEUR					
Mathieu WADE	FASS / Secteur sociologie au Département de sociologie et de criminologie	Reconduction	2 ans	1 ^{er} juillet 2025	30 juin 2027
Karen SPRACKLIN	FASS / Secteur au Département d'anglais	Reconduction	2 ans	1 ^{er} juillet 2025	30 juin 2027
CHAIRE DE RECHERCHE					
Jason NOBLE	Chaire de recherche stratégique en création musicale multimédia et électroacoustique	Nouveau	3 ans	1 ^{er} juillet 2025	30 juin 2028
Michelle CARDOSO	Chaire de recherche stratégique en ergonomie et soins de santé	Nouveau	3 ans	1 ^{er} juillet 2025	30 juin 2028

6.3 OJC Rapport du Sous-comité de la planification – Évaluation des programmes

Voir le Document D

Le Sous-comité de la planification du Sénat académique a procédé à l'évaluation de plusieurs programmes depuis les derniers mois. Les recommandations sont présentées au Conseil de l'Université à titre d'information. Les programmes évalués sont les suivants :

- Doctorat en sciences de la vie
- Maîtrise ès sciences (nutrition-alimentation)
- Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé
- Maîtrise en sciences forestières
- Maîtrise en administration des affaires
- Baccalauréat en administration des affaires (général)
- Programmes en gestion internationale
- Programmes en biologie
- Programmes en criminologie
- Programmes en sociologie

7. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Voir le Document A

R : 02-CDU-251206

Denise Frenette, appuyée par Daniel Goguen, propose :

« Que le Conseil de l'Université adopte l'ordre du jour tel que présenté. »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE CDU-250920

R : 03-CDU-251206

Daniel Goguen, appuyé par Nathalie Brideau, propose :

« Que le procès-verbal de la réunion régulière CDU-250920 soit adopté tel que présenté. »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CDU-250920**9.1 Projet de développement de stratégies et d'outils pour contextualiser l'origine du nom de l'Université de Moncton**
(Invités : Jeanne Mance Cormier et Jac Gautreau)
Voir le Document EPrésentation des invités

À l'aide d'une présentation PowerPoint, les invités présentent les grandes lignes du projet. Dans un premier temps, M. Gautreau présente l'importance de *construire l'appartenance*. L'idée est de construire une installation interactive qui raconte et fait vivre l'histoire de l'Université de Moncton. On cherche à travers ce projet à comprendre les fondements de l'institution.

M. Gautreau discute des défis de l'engagement. Pour faire vivre le projet, il recommande une approche *avec interactivité*. Cette approche fait appel à des vidéos, des archives, des témoignages, des entretiens techniques, etc. Les activités retenues seront filtrées selon le filtre du temps, le filtre de personnalités, les lieux, les événements et la portée pour une exploration riche.

En termes de budget, un montant de 18 920 \$ est demandé.

Discussion avec invités

Le Conseil de l'Université accueille favorablement le projet. Il indique que ce projet doit être *vivant* sur les trois campus. Le Conseil note l'importance de la modernité de l'approche et de la philosophie qui sous-tend les activités.

Par ailleurs, des membres rappellent l'importance de contextualiser le nom. Il serait intéressant que le projet nous ramène dans le moment de l'histoire où les décisions furent prises. Les contextes humains sont clefs.

Le Conseil fait remarquer que l'on veut enseigner l'histoire de l'institution à nos personnes étudiantes, mais également outiller la communauté à mieux comprendre les réalités de cette histoire.

Le Conseil note également qu'il faut tenir compte de la durée de vie des technologies qui seront utilisées.

Le travail se poursuit. Le Conseil de l'Université considère que le concept est très intéressant.

Discussion après le départ des invités

Le Conseil discute du processus qui fut utilisé pour générer les idées qui ont été présentées. Est-ce le fruit d'un travail d'équipe ? de consultations internes ? d'intelligence artificielle ? etc.

Le recteur indique que la ligne de temps a été discutée longuement par le groupe de travail. Par ailleurs, au niveau du contenu, on tente de préciser davantage avec l'aide de M. Gautreau.

On rappelle le mandat de contextualiser le nom de l'Université de Moncton.

9.2 Autres

Aucun point n'est soulevé.

10. PRÉSENTATION PORTANT SUR LE CENTRE D'EXCELLENCE EN PÉDAGOGIE (CEP)*(invitée : S. Marquis, directrice du CEP)*Présentation de la directrice

À l'aide d'une présentation PowerPoint, la directrice du Centre d'excellence en pédagogie (CEP) présente les objectifs du centre. Le centre s'est doté de six objectifs. Ils sont :

- Contribuer à l'amélioration des programmes et des cours universitaires afin de favoriser une expérience d'apprentissage créative et engageante.
- Contribuer à l'évaluation de l'offre en ligne des programmes et des cours universitaires, favorisant ainsi l'amélioration de leur qualité, de leur accessibilité et de leur alignement pédagogiques.
- Développer des initiatives de perfectionnement continu en formation, en enseignement et en encadrement, contribuant ainsi à la réussite et à l'expérience étudiante.
- Développer des stratégies pédagogiques novatrices qui favorisent le développement de la créativité et de l'engagement.
- Mettre en œuvre des meilleures pratiques en pédagogie universitaire qui favorisent les apprentissages.
- Mettre en œuvre un leadership inclusif et collaboratif en matière d'innovation pédagogique et technologique.

Par ailleurs, la directrice explique que le centre réseautera sur plusieurs volets afin d'assurer l'excellence. Les volets sont les suivants : (1)Projets académiques, (2)Projets d'amélioration, (3)Soutien à l'enseignement, (4)Consultation pédagogique (5)Activités de perfectionnement, (6)Comités et (7)Services spécialisés.

La directrice du CEP présente l'évolution depuis sa création, incluant l'offre de formations, les initiatives de soutien aux professeures et professeurs et la mise en place d'un site SharePoint.

Discussion du Conseil avec la directrice

Une discussion approfondie aborde l'importance du présentiel dans la formation continue, le soutien linguistique, les enjeux de qualité de l'enseignement, les indicateurs de performance ainsi que la contribution du CEP à une culture pédagogique renouvelée.

Un membre demande comment l'on va mesurer l'impact des initiatives. Le VRER indique que l'impact sera réseauté, global et spécifique à la fois. La Chaire de recherche en créativité et engagement sera un point d'ancrage important. Le VRER indique également que le nouveau centre est une réorganisation du Groupe de technologie des apprentissages (GTA) et du Service d'animation et de soutien à l'enseignement (SASE) qui permettra de mieux desservir les professeures et professeurs ainsi que les personnes étudiantes. Il s'agit d'un travail d'intégration de plusieurs services.

D'autres impacts sont soulevés :

- La création d'une nouvelle culture d'enseignement pédagogique
- Le centre devient un centre de ressources pédagogiques
- Le centre est une belle ressource et offre de nouveaux produits pour les personnes étudiantes
- Banque de ressources Sharepoint

Au cours de la discussion, un membre soulève la question des fonds pour le développement professionnel et estime que la pédagogie est au cœur d'une offre de qualité. Il faut s'assurer du succès du centre.

Le VRER et la directrice indiquent que le centre est toujours en mode d'amélioration continue. La technopédagogie est omniprésente. Il faut être en mesure d'offrir des formations d'appoint aux professeures et professeurs afin de demeurer à la fine pointe.

Le président remercie les membres pour cette discussion et encourage le nouveau centre à prendre son envolée.

11. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CEX-251103

11.1 Nomination intérimaire de la direction générale de la Formation continue

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) explique que depuis plusieurs mois, le secteur de la Formation continue vit des moments difficiles au niveau organisationnel et opérationnel. Au cours des derniers mois, des départs inattendus à la direction et à la retraite ont eu un impact certain sur le secteur.

Le VRER indique qu'une équipe de gestion a été mise sur pied au cours de l'été afin de relancer ce secteur. Afin de sécuriser sa direction, le VRER présente la candidature de Mme Lynne LeBlanc à titre de nouvelle directrice générale. Mme LeBlanc possède une solide expérience professionnelle tant au Canada qu'à l'international dans les domaines du leadership, de l'administration, du développement de partenariats et de la coordination de programmes.

Le VRER présente cette candidature pour assurer un intérim pendant une période d'un an.

R : 04-CDU-251206

Bruno Roy, appuyé par Sébastien Dupuis, propose :

« Que le Conseil de l'Université accepte la nomination de Lynne LeBlanc au poste de directrice générale par intérim de la Formation continue pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026. »

Vote sur R04	unanime	ADOPTÉE
--------------	---------	---------

11.2 Autres

Aucun point n'est soulevé.

12. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELLIER

Voir le Document F

Le recteur présente un rapport exhaustif abordant l'avancement de la planification stratégique, les initiatives en matière de bourses, les partenariats internationaux, les investissements en recherche, les programmes dans le domaine de la santé ainsi que les projets de collaboration intercampus. Une période de questions suit, portant notamment sur l'attractivité étudiante, l'immigration, la mise en œuvre des programmes terminaux et l'engagement communautaire.

Offre de programmes terminaux dans les campus

Plusieurs questions sont soulevées. Au sujet de l'offre de programmes d'études complets dans les campus (Edmundston et Shippagan), le recteur indique que l'Université envisage offrir le programme complet du B.A.-B. Éd. (primaire) et le baccalauréat en administration (général) (B.A.A.). L'EDD prépare présentement un document de travail pour mener à bien ce projet. Le recteur indique que la faisabilité de cette offre et l'expérience acquise pourraient être en soi un projet pilote pour l'offre de certains cours en réseau. Le recteur indique qu'il faut mettre à profit dans les trois campus nos expertes et experts. Ce projet nécessite une modification technique de la *Loi sur l'Université de Moncton* et cette modification doit faire l'objet d'un exercice législatif. Le dossier sera présenté au Sénat académique et au Conseil de l'Université au cours du semestre. Un membre demande qu'une ligne de temps soit présentée en janvier afin de mieux saisir l'ampleur du projet. Un autre membre indique qu'il faut bien identifier les bénéfices, les contraintes et les coûts.

Enfin sur ce point, le président rappelle qu'il est important d'ancrer les trois campus dans une vitalité financière responsable et solide. Il y a des changements au niveau des profils des populations étudiantes et, en ce sens, il faut savoir utiliser les forces du réseau.

Un membre souligne que, malgré les avantages soulignés pour l'offre de certains programmes complets dans les campus, il y a des craintes au niveau de l'offre des cours en réseau. Ceci pourrait impliquer des modifications dans les conditions de travail des professeures et professeurs. Il faut savoir tenir compte de ces facteurs selon lui.

L'IRCC

Le Conseil discute également de l'impact des décisions de l'IRCC vis-à-vis les visas internationaux. Le recteur fait remarquer que la marque canadienne a, au cours des dernières années, apportée beaucoup d'insécurité. Bien que le nombre de lettres (LAP) qui a été accordée à l'Université de Moncton est respectable, il devient difficile d'utiliser toutes les lettres. On estime qu'une durée de trois ans sera nécessaire pour atteindre le maximum.

Stratégie *Cap sur l'avenir*

Parmi les activités qui ont marqué le dernier mois, notons la présentation du bilan mi-parcours des activités liées à la stratégie *Cap sur l'avenir*. En sus d'une présentation réseau qui a eu lieu le 6 novembre, un rapport écrit a été préparé. On note que celui-ci présente les pourcentages d'avancement des dossiers. Le bilan est le suivant :

Chantier Milieu de vie	Taux de réalisation : 64 %
Chantier Talents	Taux de réalisation : 88 %
Chantier Enseignement et RDC	Taux de réalisation : 51 %
Chantier Communautés	Taux de réalisation : 37 %
Chantier Leadership organisationnel	Taux de réalisation : 65 %

Lors de la discussion avec les membres, plusieurs soulignent l'importance de la stratégie pour l'épanouissement de l'Université et elles et ils remercient l'Équipe de direction et les équipes de travail pour leur engagement. La collaboration étant au cœur de la réussite, il devient de plus en plus évident que les liens se tissent entre les équipes, ce qui nourrit la création d'une nouvelle culture de réussite et d'excellence. On veut continuer dans le même élan, la même énergie. Les nouvelles approches de reddition de compte (mini-forums, plan de 120 jours, *Just one thing*, bilans) exigent une discipline, discipline qui mène à des succès bien notés.

Un membre demande si les communautés sont ouvertes à des partenariats avec les trois campus de l'Université. Le recteur indique qu'il souhaite développer une nouvelle culture de service qui sera plus attractive pour les gens de la communauté. Il y a énormément d'activités avec les gens de la communauté (salons du livre, expo-sciences, sports, spectacles, banquets, etc.). Il faut recenser les engagements et voir comment l'on peut apporter la science universitaire à la table des activités.

Remerciements de la chancelière et du président

La chancelière remercie et félicite toutes les équipes de travail qui ont assuré le succès de la présentation du bilan mi-parcours de la stratégie *Cap sur l'avenir*. Elle souligne particulièrement le travail de la Direction des communications dans les trois campus. Par ailleurs, dans un autre ordre d'idées, elle souligne l'importance de continuer le travail de fond avec les Autochtones dans les trois régions. Celui-ci renforce nettement l'élaboration de nouveaux partenariats et de nouvelles ententes dans la communauté et assure également une belle présence.

Le président remercie le recteur pour les accomplissements, remercie l'Équipe de direction et toutes les équipes de travail qui ont, ensemble, contribuer au succès de l'avancement de la Stratégie! Bravo !

R : 05-CDU-251206

Emma R. Philippe, appuyée par Sébastien Dupuis, propose :

« Que le Conseil de l'Université reçoive le rapport du recteur et vice-chancelier. »

13. RAPPORT DU COMITÉ DE FINANCE

13.1 Principes directeurs du budget 2026-2027

Voir le Document G

À l'aide d'une présentation PowerPoint, le VRARH présente les projections financières triennales et les principes directeurs du budget 2026-2027. Il attire l'attention des membres sur la remise des subventions provinciales depuis 2016, indiquant que la moyenne d'augmentation par année s'élève à 1,66 %. Il indique également que la remise d'un boni d'inscription est un programme de trois ans qui se terminera cette année.

Au sujet des inscriptions, il présente des graphiques des inscriptions par campus. Pour les inscriptions internationales, on note une diminution au campus d'Edmundston et au campus de Shippagan. Au campus de Moncton, elles sont stables. Par ailleurs, pour les inscriptions canadiennes, on note une diminution dans les campus d'Edmundston et Shippagan, mais une augmentation au campus de Moncton. Globalement, les inscriptions sont stables à l'Université de Moncton en date du 1^{er} décembre 2025.

Le VRARH attire l'attention des membres sur les investissements recommandés pour le renouvellement des infrastructures. D'ici 2035, il indique qu'un montant d'environ 165,6 M\$ est recommandé pour assurer les entretiens et réparations.

Cela dit, le VRARH indique que pour la préparation du budget, il faut tenir compte d'une faible augmentation de la subvention provinciale, des annonces d'IRCC et des infrastructures.

Le VRARH présente les principes directeurs du budget 2026-2027.

1. Prioriser l'enseignement et la recherche-développement-création-innovation qui contribuent directement au rayonnement et à l'évolution de l'Université et de nos communautés;
2. Prévoir des investissements stratégiques pour soutenir le développement de nos trois campus, notamment les projets alignés avec le plan opérationnel institutionnel de la stratégie Cap sur l'avenir 2023-2028;
3. Prévoir des investissements afin de moderniser les infrastructures et ainsi améliorer le milieu de vie et l'expérience étudiante.

Discussion du Conseil

La proposition suivante est mise sur la table :

Proposition principale

R : 06-CDU-251206

Denise Frenette, appuyée par Mathieu Lemieux, propose :

« Que le Conseil de l'Université adopte les principes directeurs du budget de l'année financière 2026-2027 ci-haut mentionnés. »

Lors de la discussion, une membre propose l'amendement suivant :

Amendement***P : 07-CDU-251206***

Emma R. Philippe, appuyée par Mathieu Landry, propose :

« Que l'on ajoute un quatrième principe soit que l'on prévoit une application directe des conventions collectives afin d'assurer une saine gestion financière des crédits de dégrèvements. »

Mme Philippe fait remarquer que l'Université ne planifie pas le nombre de dégrèvements payé par année. Il serait bien de savoir combien d'argent on laisse de côté par année. Une discussion s'ensuit. Le VRARH indique que chaque faculté reçoit annuellement un budget de fonctionnement. Au niveau des crédits de dégrèvements, il y a une flexibilité dans la gestion de ceux-ci. Cette flexibilité est saine et respecte les conventions collectives.

Le recteur indique qu'il y a d'autres façons d'évaluer le respect des conventions collectives, notamment en demandant la mise à jour du profil des crédits de dégrèvements par faculté. Ceci implique certes un élément financier et ceci pourrait faire l'objet d'un rapport au Comité de finance.

Un membre indique qu'il ne veut pas que l'on installe un système de surveillance. Un autre membre indique que l'enjeu semble de nature interne. Si besoin il y a, le Comité de finance pourrait examiner l'enjeu.

Vote sur P07	Pour : 0	Contre : 22	REJETÉE
Vote sur R06	unanime		ADOPTÉE

13.2 Tarification des logements étudiants 2026-2027

Voir le Document H

À l'aide d'un document, le VRARH présente un graphique portant sur l'entretien différé des résidences dans les trois campus. En tenant compte des besoins en entretien, de l'augmentation des coûts et des dépenses, le graphique montre qu'une augmentation d'environ 11 % est nécessaire pour bâtir une réserve pour les besoins futurs. Cela dit, en raison du plafond d'augmentation des loyers, des défis de logement et la capacité de payer des personnes étudiantes, une augmentation de 3 % est proposée.

Le Conseil reconnaît que les résidences universitaires doivent s'autofinancer. Un membre suggère de prendre connaissance du programme Maison Canada.

R : 08-CDU-251206

Benoit Couturier, appuyé par Daniel Goguen, propose :

« Que le Conseil de l'Université accepte que les tarifs de logement aux campus de Moncton, Edmundston et Shippagan augmentent de 3 % en 2026-2027. »

Vote sur R08	unanime	ADOPTÉE
--------------	---------	---------

14. PRÉSENTATION DU RAPPORT PORTANT SUR L'INDICE DE SANTÉ ORGANISATIONNELLE (ISOUM) DE LA POPULATION ÉTUDIANTE - 2025

(Invité : J. Dupuis, chercheur institutionnel)

Le directeur du Bureau de la recherche institutionnelle, Jérémie Dupuis, présente les résultats du sondage annuel 2025 sur l'indice de santé organisationnelle de la population étudiante. Sa présentation met en lumière les tendances générales du bien-être étudiant ainsi que des pistes d'amélioration pour le climat d'études et de vie à l'Université de Moncton. Le présent procès-verbal ne présente pas les détails du rapport, celui-ci comprenant des données privilégiées pour l'institution.

15. RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT

Voir le Document I

Le Comité de placement a tenu une réunion le 18 novembre 2025. Lors de cette réunion, il a examiné les rendements au 30 septembre 2025. De plus, il a examiné une proposition pour un nouveau gestionnaire pour le régime du personnel de soutien, techniciennes et techniciens et le personnels administratif ou professionnel. Enfin, il a examiné une recommandation de commettre 3 M\$ au fonds Axium en Infrastructure Européen.

Les rendements des fonds et les actifs de chaque fonds sont présentés dans le tableau suivant.

Fonds	Actifs au 30 septembre	Rendements 3 mois	Rendement 1 an	Rendement 4 ans	Rendement 10 ans
Dotation	151 M\$	5,5 %	10,6 %	7,1 %	7,4 %
PPB	259,8 M\$	3,4 %	9,3 %	5,0 %	6,3 %
STTPAP	169,9 M\$	3,4 %	9,3 %	5,0 %	6,3 %

15.1 Rééquilibrage du fonds Axium au sein du Fonds de dotation

Voir le Document J

Le Comité de placement a examiné la recommandation de Mercer d'effectuer un rééquilibrage du fonds de dotation afin d'augmenter l'allocation aux classes alternatives, incluant le fonds d'Axium en infrastructure. Il s'agit de commettre 3 M\$ au sein du Fonds Axium en infrastructure Européen.

R : 09-CDU-251206

Daniel Goguen, appuyé par Grégoire Landry, propose :

« Que le Conseil de l'Université accepte qu'il y ait au sein du Fonds Axium une affectation de 3 M\$ au Fonds d'infrastructure Européen. »

Vote sur R09

unanime

ADOPTÉE

15.2 Nouveau gestionnaire pour la catégorie d'actifs superposition obligatoire pour le Régime de pension pour le personnel de soutien, les techniciens et techniciennes et le personnel administratif ou professionnel de l'Université de Moncton

(invité : C. Laverdure, représentant du l'UMoncton aux comités de retraite)

À la suite de l'approbation du changement à la *Politique de placement pour le régime de pension pour le personnel de soutien, techniciennes et techniciens et le personnel administratif ou professionnel*, le Comité de placement a fait l'étude d'une recommandation du Comité de retraite au sujet de la sélection de la firme *Gestion de placements TD* à titre de gestionnaire pour la nouvelle catégorie d'actifs *Superposition obligataire*. Le Comité de placement donne un avis favorable à cette sélection.

R : 10-CDU-251206

Daniel Goguen, appuyé par Nathalie Brideau, propose :

« Que le Conseil de l'Université accepte que la firme **Gestion de Placements TD** soit gestionnaire de la nouvelle catégorie d'actifs “Superposition obligataire” pour le Régime de pension pour le personnel de soutien, techniciens et techniciennes et le personnel administratif ou professionnel de l'Université de Moncton. »

Vote sur R10

unanime

ADOPTÉE

16. SUIVI DU CDU-241207 – INDEXATION DU RÉGIME DE PENSION DES PROFESSEURS, PROFESSEURES ET BIBLIOTHÉCAIRES*(invité : C. Laverdure, représentant du l'UMoncton aux comités de retraite)*

Voir le Document K

Le Conseil examine les modifications proposées aux avenants 42 et 43 du Régime de pension des professeures, professeurs et bibliothécaires de l'Université de Moncton. Ces modifications ont été proposées par la surintendante des pensions du Nouveau-Brunswick. Il s'agit de modifications de forme et non de fond.

R : 11-CDU-251206

Daniel Goguen, appuyé par Bruno Roy, propose :

« Suivant l'intervention de la surintendante des pensions du Nouveau-Brunswick, que le Conseil de l'Université accepte les modifications proposées à l'Avenant 42 et à l'Avenant 43 faisant partie intégrante du règlement du Régime de pension des professeurs, professeures et bibliothécaires. »

Vote sur R11

Pour : 20

Contre : 3

ADOPTÉE

17. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE

Le Conseil de l'Université adopte plusieurs recommandations du Comité de gouvernance : nomination d'un nouveau membre externe du Conseil, nomination au Comité de finance, création d'un groupe de travail sur le recrutement étudiant, et modifications aux *Statuts et règlements* portant sur la composition du Comité exécutif, du Comité de finance et du Comité d'appel disciplinaire. La période d'évaluation annuelle du recteur est également ajustée.

17.1 Nomination au Conseil de l'Université – Membre de l'extérieur du N.-B. résidant en Atlantique

Voir le Document L

R : 12-CDU-251206

François Daigle, appuyé par Isabelle Paulin, propose :

*« Que le Conseil de l'Université accepte la nomination de **Simon Frizzell** comme membre résidant en Atlantique, mais à l'extérieur du Nouveau-Brunswick, pour un mandat de trois ans. »*

Vote sur R12

unanime

ADOPTÉE

17.2 Nomination au Comité de finance

Voir le Document M

R : 13-CDU-251206

François Daigle, appuyé par Don Bélanger, propose :

*« Que le Conseil de l'Université accepte la nomination de **Bruno Roy** comme membre du Comité de finance pour un mandat de trois ans. »*

Vote sur R13

unanime

ADOPTÉE

17.3 Création d'un groupe de travail du CDU relatif au recrutement étudiant

R : 14-CDU-251206

François Daigle, appuyé par Emma R. Philippe, propose :

« Que le Conseil de l'Université forme un groupe de travail composé de trois personnes qui conseillera le Comité réseau de recrutement domestique et international de l'Université relativement aux stratégies de recrutement. »

Vote sur R14 **unanime** **ADOPTÉE**

17.4 Révision de divers articles des Statuts et règlements

17.4.1 Articles 17 et 18 portant sur la composition du Comité exécutif ainsi que la vice-présidence du CDU

Voir le Document N

R : 15-CDU-251206

François Daigle, appuyé par Darius Bossé, propose :

« Que le Conseil de l'Université accepte les modifications proposées aux articles 17 et 18 des Statuts et règlements, soit que la vice-présidence du Conseil de l'Université siège d'office au Comité exécutif et que ce comité soit composé de six membres votants, étant entendu que le quorum sera établi à quatre membres. »

Vote sur R15 **unanime** **ADOPTÉE**

17.4.2 Article 22 portant sur la composition du Comité de finance

Voir le Document 0

R : 16-CDU-251206

François Daigle, appuyé par Darius Bossé, propose :

« Que le Conseil de l'Université accepte les modifications proposées à l'article 22 des Statuts et règlements, soit que le nombre de membres du Comité de finance passe de cinq à six, que le nombre de membres externes passe de deux à trois et que le quorum soit de quatre membres. »

Vote sur R16 **unanime** **ADOPTÉE**

17.4.3 Article 96 portant sur la durée du mandat des membres du Comité d'appel pour cause disciplinaire secondaire

Voir le Document P

R : 17-CDU-251206

François Daigle, appuyé par Denis Lajoie, propose :

« Que le Conseil de l'Université accepte les modifications proposées à l'article 96 des Statuts et règlements afin que la durée du mandat des deux personnes étudiantes, de la professeure ou du professeur et de la personne nommée par le Comité exécutif soit indéterminée, étant entendu que le mandat d'un membre prendra fin dès qu'il y aura perte de qualité. »

Vote sur R17 **unanime** **ADOPTÉE**

17.5 Processus d'évaluation annuelle du recteur et vice-chancelier – modification de la période couverte par l'exercice

Voir le Document Q

R : 18-CDU-251206

François Daigle, appuyé par Grégoire Landry, propose :

« Que le Conseil de l'Université accepte de modifier la période d'évaluation annuelle du recteur et vice-chancelier qui se trouve dans le processus d'évaluation du rendement de la rectrice et vice-chancelière ou du recteur et vice-chancelier afin que celle-ci soit du 1^{er} novembre au 31 octobre. »

Vote sur R18

unanime

ADOPTÉE

18. ÉTAT D'AVANCEMENT DU PLAN D'ACTION CLIMATIQUE

Voir le Document R

Invitée : Riham Alkhalaif, coordonnatrice du Plan d'action climatique

À l'aide d'une présentation PowerPoint, le VRARH et Mme Lakhalaif présentent les actions en cours. Elle et il font une présentation détaillée portant sur la modernisation énergétique des bâtiments, les projets menés dans les résidences, les partenariats avec Énergie Nouveau-Brunswick, la réduction des émissions ainsi que les initiatives de biodiversité.

Les faits saillants pour l'année 2024-2025 sont les suivants :

• Projets climatiques en cours ou terminés	+30 projets
• Axes stratégiques du PAC couverts	7 axes
• Partenaires mobilisés	+15 partenaires
• Personnes directement touchées	≥1200 personnes
• Campus impliqués	UMCE, UMCS, UMCM

Une discussion suit portant sur divers éléments du projet notamment les panneaux solaires, la géothermie et la gestion des déchets.

Par ailleurs, un membre fait remarquer que les comités verts, notamment Symbiose, n'ont pas connu un succès au niveau de leur demande de financement.

Le travail se poursuit.

Le président remercie le VRARH et Mme Alkhalaif ainsi que les membres de leurs équipes pour le travail accompli et l'excellente présentation.

19. SUIVI DES RÉUNIONS DU SÉNAT ACADÉMIQUE

Le Conseil reçoit un compte rendu des réunions récentes du Sénat académique, incluant l'adoption d'un rapport sur la gouvernance inclusive et la reconnaissance des perspectives étudiantes.

20. AFFAIRES NOUVELLES

Des commentaires sont formulés concernant la qualité du programme de MBA. La direction confirme que le programme est actuellement en révision dans le cadre du processus d'assurance de la qualité.

21. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion régulière du Conseil de l'Université aura lieu à distance le samedi 24 janvier 2026 à 8 h 30.

22. CLÔTURE

La réunion se termine à 14 h 30.



Lynne Castonguay
Secrétaire générale

DOCUMENTS

Conseil de l' Université • CDU-251206

